

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Chargé de projet en solidarité internationale et développement durable

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sociétés dans l'espace et dans le temps

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle *Chargé de projet en solidarité internationale et développement durable* existe depuis 2002. Elle a pour objectif la formation de chargé-e-s de projets de solidarité internationale et de développement durable dans les pays « des suds » (sur des emplois de catégorie intermédiaire). Le contenu de la formation prévoit les unités d'enseignements suivantes : connaissance du contexte international et des enjeux du développement ; communication, animation et anglais ou espagnol ; méthodologie de projet ; préparation à l'insertion professionnelle ; projet tutoré. Les enseignements sont dispensés sur une année entière (septembre à septembre) sur le site de Pessac.

Avis du comité d'experts

Cette licence professionnelle recrute une trentaine d'étudiants par an (27 en 2011-2012, 33 en 2012-2013 et 28 en 2013-2014). Les étudiants qui se présentent à l'ensemble des épreuves valident sans problème leur cursus : les taux de réussite sont élevés. En 2011-2012, 98 % des étudiants présents ont validé le diplôme.

Les enseignements reposent sur une équipe pédagogique restreinte (un professeur, deux maîtres de conférences, une PRAG (Professeur agrégé de l'enseignement du second degré) et quatorze professionnels). Les enseignants-chercheurs sont essentiellement issus de la section 24 du CNU (aménagement de l'espace, urbanisme).

La formation renvoie à la notion de développement durable à l'appui d'une perspective dite pluridisciplinaire (pas vraiment repérable dans le dossier, la petite taille de l'équipe pédagogique questionne par ailleurs la possibilité d'offrir une palette de cours relevant de disciplines différentes).

Il semble qu'un pourcentage non négligeable de diplômés (environ un tiers pour la promotion 2008) poursuive des études à l'issue de la validation, ce qui semble beaucoup en regard de la destination professionnelle du diplôme. Nombreux sont par ailleurs les diplômés en activité recrutés sur des emplois précaires, leur part étant cependant en net recul (63 % des salariés pour la promotion 2008, 44 % pour la promotion 2009 et 38 % pour la promotion 2010) : aucun commentaire ne permet de comprendre cette évolution.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation n'a pas de vocation à la recherche mais les intervenants enseignants-chercheurs font bien sûr partie de laboratoires en appui de la formation. Il est dit que les séminaires de laboratoire sont « portés à la connaissance » des étudiants, ce qui laisse penser que ces derniers ne sont guère encouragés à les suivre (mais le volume d'enseignement par semaine est déjà très élevé).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Trois unités d'enseignements du second semestre (stage, projet tutoré et mémoire) donnent lieu à deux rapports en plus du mémoire, ce qui est appréciable. Les étudiants bénéficient de cours dispensés par des professionnels.</p>

Place des projets et stages	La formation prévoit un stage de 14 semaines au minimum. Les projets tutorés répondent à des commandes émanant d'organisations de solidarité internationale. Ces travaux aident les étudiants à développer de véritables compétences interculturelles, ce qui est indéniablement positif.
Place de l'international	Quatre étudiants étrangers suivent la formation en 2014-2015. Les stages se font « très majoritairement » dans les pays du Sud : aucun exemple n'est donné, on le regrette. C'est dommage si l'on considère l'identité du diplôme (et ceci d'autant plus que la politique internationale de l'Université Bordeaux Montaigne est évoquée)
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La licence compte une promotion de 26 étudiants en 2014-2015. Les deux tiers de la promotion sont inscrits en formation initiale, un tiers en formation continue. Les étudiants ont souvent des parcours qualifiés dans le dossier de « non linéaires » et des difficultés d'expression non négligeables semble-t-il. Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite n'est néanmoins présenté.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation offre un volume de 650 heures d'enseignement encadré (une trentaine d'heures par semaine, ce qui semble beaucoup) réalisées pour la plupart au premier semestre, le second semestre étant réservé au stage et au projet tutoré. Les étudiants ont accès à des cours d'informatique et à des cours par vidéo conférences.
Evaluation des étudiants	La formation est évaluée à 50 % en contrôle continu, choix d'autant plus justifié que la formation est professionnalisante.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il est question de « l'accompagnement-appui » d'une psychologue du travail, sans autre précision.
Suivi des diplômés	Le porteur de projet insiste sur l'insuffisance de moyens qui grève le suivi des diplômés et suppose une « disponibilité » sans limites du responsable d'études.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est notamment composé de l'équipe pédagogique de la licence, d'un spécialiste de la formation continue, du vice-président CEVU de l'université, de professionnels, de représentants de collectivités territoriales, d'un représentant étudiant. Quatre réunions d'équipe ont par ailleurs lieu dans l'année.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Point fort :

- La formation est attractive pour des jeunes et répond indubitablement à des préoccupations contemporaines

Points faibles :

- La formation ne dispose pas des fiches RNCP et ADD, ce qui étonne tout particulièrement pour un diplôme à vocation professionnelle ouvert depuis 2002 ;
- Un volume très important de cours semble reposer sur un seul enseignant-chercheur, ceci n'apparaît pas optimal ;
- Les diplômés sont concurrencés sur le marché du travail par les détenteurs de master, même sur des emplois ne supposant pas un fort niveau de qualification.

Conclusions :

Le rattachement de la formation au champ de formation Sociétés dans l'espace et dans le temps est peu argumenté alors que son contenu paraît s'y prêter. Le dossier contient des lacunes (des éléments sont répétés, d'autres n'apparaissent pas). Les insuffisances relatives du dossier semblent renvoyer au moins partiellement à un manque de soutien institutionnel et à un problème de pilotage.

Observations de l'établissement

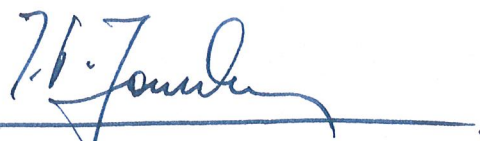
Date : Pessac, le 22 juin 2015

Formation : S3LP160010727 - Charg (e) de Projet Solidarit  Internationale et de D veloppement Durable

OBSERVATION AU RAPPORT DE SYNTH SE DU HCERES

Responsable de mention: Madame Elisabeth HOFMANN

- L' quipe de pilotage de la L Pro CPSIDD est compos e de trois personnes : une MCF, une PAST (qui est essentielle pour le bon fonctionnement de cette formation professionnelle) et une PRAG
- Concernant les stages dans les pays des Suds, voil    titre d'exemple la r partition des lieux de stage pour l'ann e 2014-2015 : 100% sont en ONG ou en r seau d'ONG :
 - Afrique : 54%
 - Asie : 23%
 - Am rique Latine : 19%
 - Etats Unis : 4%
- Le dispositif d'aide   la r ussite pour les  tudiant-e-s (qui sont tr s h t rog nes, avec des diff rences de niveau consid rables) consiste en un suivi individualis  qui permet de tenir compte de leurs profils sp cifiques. Ce suivi est assur  pendant toute la dur e du stage et pendant les p riodes de r daction du m moire, avec un minimum de trois temps d' change entre l' tudiant-e et son tuteur / sa tutrice p dagogique pendant cette p riode.



Jean-Paul Jourdan
Pr sident de l'Universit  Bordeaux Montaigne